

---

## **Quand nommer le protagoniste devient une stratégie argumentative : l'exemple du procès de Laurent Gbagbo à la Cour pénale internationale**

### **When naming the protagonist becomes an argumentative strategy: the example of Laurent Gbagbo's trial at the International Criminal Court**

**Affoué Josée Cybèle KOFFI**  
Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire,  
[koffijoseecybele@gmail.com](mailto:koffijoseecybele@gmail.com)

**Reçu:** 16/08/2023, **Accepté:** 20/08/2023, **Publié:** 20/10/ 2023

---

#### **Résumé**

Le débat, se déroulant au prétoire de la Cour pénale internationale, qui oppose les protagonistes de la crise postélectorale en Côte d'Ivoire, porte en lui-même les germes de la dialectique. Dans ce climat où seules les paroles techniques soutiennent les faits, l'accusation et la défense s'accusent mutuellement. Ces accusations prennent appui sur la nomination des protagonistes, qui finit par se présenter en une stratégie argumentative d'accusation de l'autre et de dédouanement de soi.

**Mots-clés :** Débat judiciaire, Crise post-électorale, Protagoniste, Stratégie argumentative

#### **Abstract**

The debate, taking place in the courtroom of the International Criminal Court, which opposes the protagonists of the post-electoral crisis in Côte d'Ivoire, carries in itself the germ of dialectic. In this climate where only technical words support the facts, the prosecution and the defense accuse each other. These accusations are based on the naming of the protagonists, which ends up being presented in an argumentative strategy of accusation of the other and self-clearance

**Keywords:** Judicial debate, Post-electoral crisis, Protagonist, Argumentative strategy

## Quand nommer le protagoniste devient une stratégie argumentative : l'exemple du procès de Laurent Gbagbo à la Cour pénale internationale

---

### Zusammenfassung<sup>1</sup>

Die Debatte, die im Gerichtssaal des Internationalen Strafgerichtshofs stattfindet, der sich gegen die Protagonisten der Post-Wahl-Krise in Côte d'Ivoire stellt, trägt den Keim der Dialektik in sich. In diesem Klima, in dem nur technische Worte die Fakten stützen, beschuldigen sich Anklage und Verteidigung gegenseitig. Grundlage dieser Vorwürfe ist die Benennung der Protagonisten, die sich letztlich in einer argumentativen Strategie der Gegenbeschuldigung und Selbstentlarvung mündet.

**Schlüsselwörter:** Gerichtsdebatte, Krise nach der Wahl, Protagonist, argumentative Strategie

### Pour citer cet article :

**KOFFI ,Affoué Josée Cybèle,(2023), Quand nommer le protagoniste devient une stratégie argumentative : l'exemple du procès de Laurent Gbagbo à la Cour pénale internationale, *Contextes Didactiques, Linguistiques et Culturels* [En ligne], 1(2), 352-366. Disponible sur le lien : <https://www.asjp.cerist.dz/en/PresentationRevue/928>**

### Pour citer le numéro :

MARTIN, Justine, SOLTANI, El-Mehdi et YAO, Jean-Marc Yao, (2023), Numéro -Spécial- Varia-, *Contextes Didactiques, Linguistiques et Culturels* [En ligne], 1(2), 580p. Disponible sur le lien : <https://www.asjp.cerist.dz/en/PresentationRevue/928>



---

<sup>1</sup> Résumé en allemand

## Introduction

En Côte d'Ivoire, les élections présidentielles de 2010 ont occasionné plus de torts aux populations que de résultats démocratiques escomptés par les populations. Contre toute attente, les populations se sont retrouvées indirectement ou directement victimes des affres des manifestations électorales. Elles n'ont pas échappé aux conséquences négatives d'une démocratie qui est, soit, mal comprise, soit bien comprise mais mal appliquée. En tout cas, elles se sont retrouvées loin des élections dites de sortie de longues crises (depuis le coup d'État de 1999 en passant par la tentative de coup d'État militaire de 2000 jusqu'à la rébellion armée de 2002). Ces élections avaient engendré beaucoup d'espoir dans la résolution de la situation tumultueuse, qui avait créé un état de psychose généralisée. Desdits espoirs seront froissés par la crise postélectorale par la mort de plus de trois mille personnes, selon les experts des Nations Unies.

La gravité de la situation l'a judiciaire et internationalisée. Les nouvelles autorités ont fait appel à l'expertise de la Cour pénale internationale pour situer les responsabilités des personnes qu'elles avaient considérées comme des coupables. Ce qui a opposé naturellement deux parties, à savoir l'accusation et la défense. L'accusation charge bien entendu l'accusé en fondant son intervention sur le réquisitoire et la défense travaille à décharger l'accusé et aussi à accuser l'accusation d'être plus responsable dans la commission des crimes. Par conséquent, chaque partie expose oralement des « prétentions des justiciables, la discussion des moyens adverses et des objections légales, le développement des arguments justificatifs d'un plaignant ou d'un mis en examen » (P. Créhange, 2019, p. 61). La tâche des praticiens du prétoire est d'accuser, protester, s'opposer et proposer dans le but de secouer « le poids de l'ordre établi » (P. Créhange, *Idem*, p. 61). Ainsi les protagonistes à l'interaction agissent par le discours, espérant changer l'ordre des choses en posant le poids du cœur sur les mots. Pour ce faire, plusieurs stratégies argumentatives sont mises en action ; entre autres la nomination de l'allocutaire. Ces apostrophes misent sur des stratégies de communication dans le but de convaincre les juges de la condamnation et ou de la libération de l'accusé, selon qu'ils soient de l'accusation ou de la défense. La complexité de l'exercice, les interactants agissent discursivement afin d'espérer à agir sur l'avis des juges. Ce souci va inciter les locuteurs à dissuader les juges, à s'accuser mutuellement. Dans cette phase (préliminaire), le travail de persuasion amène les parties en présence à soutenir leurs discours par des preuves discursives, car en matière de droit,

## Quand nommer le protagoniste devient une stratégie argumentative : l'exemple du procès de Laurent Gbagbo à la Cour pénale internationale

---

les preuves répondent à l'obligation juridique d'attester des faits pour qu'ils puissent avoir une valeur en procès.

Dans le cas auquel nous nous intéressons dans cette contribution, nous analysons la manière dont les noms sont convoqués au point d'aller au-delà de simples apostrophes : ils deviennent des moyens d'argumenter pour son compte et au détriment de l'adversaire. Pour y arriver, nous nous appuyerons sur les propositions des études de l'interaction verbale, de la rhétorique argumentative et de la pragmatique et du droit.

Dans ce procès, nommer les acteurs dépasse une simple apostrophe. Il se présente comme une stratégie tentant à disculper ou à inculper l'une des parties. Il s'agit pour les protagonistes de citer un tiers et le classer dans un registre d'actes sociaux tout en le rattachant à un camp.

### 1. Laurent Gbagbo

La récurrente convocation du nom « Laurent Gbagbo » finit par ne plus le concevoir comme le nom d'un accusé mais comme une stratégie mettant celui-ci au cœur des actions. Ces actions peuvent être évaluées positivement ou négativement ; selon que le locuteur soit de l'accusation soit de la défense.

#### ✓ Accusation :

C'est la preuve que **M. Laurent Gbagbo** et les membres de son entourage immédiat avaient l'intention de rester au pouvoir coûte que coûte, par tous les moyens. (Me MacDonald, 29 janvier, p. 26)

Cette soirée, le 14 mars 2011, **M. Laurent Gbagbo** rencontre huit de ses généraux des FDS. Il y a également des ministres, y compris M. Blé Goudé, qui rendent visite à la résidence. La présence des généraux consistait à réaffirmer leur loyauté à l'intention de **M. Gbagbo** et à faire taire les rumeurs de défection au sein des... des rangs de... du Haut-Commandement. (Me MacDonald, 29 janvier, p. 28)

Je vais, d'abord, me pencher sur la responsabilité de l'accusé, **M. Laurent Gbagbo**. Il est individuellement responsable des crimes dont il est inculpé en application de l'article 25-3-a, b et d, et article 28. Ces modes de responsabilité, en fait, peuvent être considérés comme cumulatifs puisque... et s'additionnant les uns aux autres puisque, pour nous, **M. Gbagbo** est responsable de chacun de ces modes. (Me MacDonald, 29 janvier, p. 36)

Le plan commun cherchait à maintenir **Laurent Gbagbo** au pouvoir par tous les moyens possibles, et en ce compris l'utilisation de la violence et la commission des crimes allégués. Et en... le 27 novembre 2010, ce plan est devenu aussi une politique d'État avec des attaques systématiques et étendues contre toute personne qui était

perçue comme partisane de Ouattara. Afin de mettre en œuvre ce plan commun, **Gbagbo** ainsi que les autres membres du... de l'entourage immédiat ont utilisé une certaine structure organisée pour imposer leur pouvoir, composée des forces **pro-Gbagbo** qui comprennent les FDS, les jeunes **pro-Gbagbo**, les milices et les mercenaires. Et **Gbagbo** a eu l'occasion d'exercer son autorité sur ces forces **pro-Gbagbo**, et ce, par une chaîne de commandement officielle et une autre informelle. Quand je parle de cette chaîne de commandement informelle, je parle ici d'une structure parallèle dont je vous ai parlé précédemment. Et du fait de cette structure, les forces de **M. Gbagbo**, sous son autorité, ont exécuté le plan, et **M. Gbagbo** avait donc le... était capable de les faire agir. Alors, il y a quatre catégories, ici, de crimes que l'on peut retrouver. D'abord, **M. Gbagbo** a conçu et adopté le plan commun, en s'assurant que son souhait de rester au pouvoir était très clairement énoncé : « On gagne ou on gagne » — entre guillemets. Et ça, c'est un des exemples de ses intentions. Ensuite, deuxièmement, **M. Gbagbo** a établi une structure militaire qui lui était loyale grâce à la promotion des officiers militaires juste la veille des élections, en désignant et en nommant les membres de son groupe ethnique ou... à des postes clés dans l'armée et particulièrement en concentrant les armes et l'équipement dans certaines unités militaires. (Me MacDonald, 29 janvier, pp. 36-37)

Pour ce qui est des ordres, **M. Laurent Gbagbo** peut être également tenu pour responsable d'avoir donné des ordres. (Me MacDonald, 29 janvier, p. 38)

Et dans le cas des incidents du 16 décembre, du mars et du 17 mars, il n'a pas mis en place les mesures nécessaires pour enquêter et punir les auteurs de ces crimes. Bien au contraire, les dépositions montreront que **M. Laurent Gbagbo** a essayé de dissimuler ces crimes. (Me MacDonald, 29 janvier, p. 39)

À la suite de ce mot d'ordre du leader, le phénomène des barrages se généralise aux alentours des fiefs électoraux de **Laurent Gbagbo**. (Me Massidda, 29 janvier, p. 55)

Avec cette recension d'extraits importants contenant le nom de Laurent Gbagbo, nous comprenons que l'accusation le présente comme étant le principal acteur des événements survenus en Côte d'Ivoire. L'accusation renforce de fait les charges portées contre l'accusé par cette utilisation massive.

La visée argumentative est de faire de Laurent Gbagbo le responsable des manquements de cette période. Il énumère les noms des personnes ayant joué des parts actives dans la crise. Cependant, l'objectif est de mettre Laurent Gbagbo au cœur de toutes les actions entreprises. Étant le chef suprême des armées de Côte d'Ivoire à l'époque des faits, l'avocat tient à faire de lui le pivot des événements.

## Quand nommer le protagoniste devient une stratégie argumentative : l'exemple du procès de Laurent Gbagbo à la Cour pénale internationale

---

### ✓ Défense

La veille au soir, les derniers détails de l'attaque contre la résidence — les instructions quant à la capture du Président **Gbagbo** — ont été arrêtés par l'ambassadeur de France et par les responsables militaires français. (Me Altit, 1<sup>er</sup> février, p. 2)

N'est-il pas hautement révélateur que le Procureur ne compte appeler aucun — aucun — témoin français, alors que seuls les responsables français de l'époque, militaires ou civils, disposent des informations nécessaires pour éclairer la Cour sur les véritables enjeux de la crise postélectorale, sur la stratégie suivie par les forces pro-Ouattara afin de délégitimer le Président **Gbagbo** et de se saisir du pouvoir par la force et, plus généralement, sur les réels mobiles des différents protagonistes ? (Me Altit, 1<sup>er</sup> février, p. 6)

Ce narratif, élaboré pendant la crise de 2010/2011 par les professionnels français chargés de la communication d'Alassane Ouattara, visait à justifier aux yeux de la communauté internationale le recours à la force contre le Président **Gbagbo**, alors que le résultat des élections était contesté. (Me Altit, 1<sup>er</sup> février, p. 7)

Les communicants d'Alassane Ouattara avaient construit deux figures opposées : 'un côté, le bon, et de l'autre, le méchant ; d'un côté, le démocrate, et de l'autre, le despote. Toute la construction reposait donc sur un processus de « démonisation » du Président **Gbagbo**. (Me Altit, 1<sup>er</sup> février, p. 7)

La prétendue répression, lors de l'attaque de la RTI en décembre 2010, a entraîné au plan international la condamnation du régime du Président **Gbagbo**. (Me Altit, 1<sup>er</sup> février, p. 8)

Les faits prouvent que le Président **Gbagbo** aura tout fait pour parvenir, à partir de 2002, à la réunification du pays, à la réinstauration de l'État de droit dans le nord du pays et à la réconciliation nationale. (Me Altit, 1<sup>er</sup> février, p. 10)

Le Président **Gbagbo**, comme le savent tous les Ivoiriens et tous les Africains, est un démocrate, un vrai démocrate, un homme qui a lutté toute sa vie pour l'instauration de la démocratie, le promoteur du multipartisme en Côte d'Ivoire, un homme qui aura préféré la prison et l'exil aux compromissions, un homme qui n'a jamais transigé avec ses principes, un homme qui sait que pour construire un pays, il faut imaginer un vivre ensemble, donner une place à chacun. (Me Altit, 1<sup>er</sup> février, p. 11)

C'est pour avoir envisagé de remettre en question, ainsi que de remettre en question le système du franc CFA, que **Laurent Gbagbo** sera condamné à la destitution par les autorités françaises. (Me Naouri, 1<sup>er</sup> février, p. 15)

Alassane Ouattara réprime l'opposition démocratique et fait arrêter, en 1992, 400 personnes dont tous les membres de l'opposition, au premier rang desquels **Laurent Gbagbo**. (Me Naouri, 1<sup>er</sup> février, p. 17)

Le Président **Gbagbo** ira jusqu'à nommer au gouvernement, à partir de mars 2003, des rebelles, au premier rang desquels le chef de la rébellion, Guillaume Soro. (Me Naouri, 1<sup>er</sup> février, p. 19)

Il faut peindre le Président **Gbagbo** sous des couleurs très sombres. C'est à la seule condition de faire de **Laurent Gbagbo** un despote que le Procureur peut construire une argumentation qui revient à dire que les prémisses de la crise de 2010 étaient présentes dès l'élection du Président **Gbagbo** en 2000, et que la période qui s'étend de 2000 à 2010 constitue en quelque sorte une introduction à la crise de 2010, qu'elle serait alors une période de violence de basse intensité dont se seraient rendus responsables les soutiens du Président **Gbagbo**. Pour le Procureur, le Président **Gbagbo** était illégitime dès ses débuts. (Me Baroan, 1<sup>er</sup> février, p. 38)

La défense reprend la même stratégie de convocation du nom de Laurent Gbagbo, mais avec des stratégies argumentatives différentes. Elle utilise le nom de son client pour en faire une sorte de bouclier afin d'empêcher l'argument de l'accusation de prospérer. Laurent Gbagbo est mentionné pour présenter une belle action ou pour être présenté comme une victime de ses adversaires politiques.

Nous avons naturellement deux stratégies différentes : une qui permet de disqualifier Laurent Gbagbo et l'autre pour le repositionner en tant qu'innocent. L'accusation fait précéder son nom du terme d'adresse « Monsieur » pour lui enlever le privilège qu'il avait avant la crise. La défense, quant à elle, maintient l'appellatif « Président » pour implicitement alléguer qu'il demeure le président légitime de la Côte d'Ivoire malgré sa comparution devant la Cour.

## 2. Simone Gbagbo

### ✓ Accusation :

L'accusation mentionne le nom de Simone Gbagbo pour en faire un élément en charge contre Laurent Gbagbo. Les extraits suivants sont des illustrations :

Et le 15 janvier, **Simone Gbagbo** a pris la parole au Congrès national de la résistance démocratique, que l'on connaît mieux sous son acronyme qui est le CNRD. C'est une plate-forme, sous la présidence

## Quand nommer le protagoniste devient une stratégie argumentative : l'exemple du procès de Laurent Gbagbo à la Cour pénale internationale

---

de **Mme Gbagbo**, [...]. Elle associait les gris-gris avec les rebelles et elle 11 décrivait Ouattara, le chef de la bande. (Me MacDonald, 29 janvier, p. 15)

Et une quantité importante de jeunes se sont rassemblés Place de la République. Et il y avait des membres du gouvernement, beaucoup de chefs de file des jeunes et **Simone Gbagbo**. (Me MacDonald, 29 janvier, p. 17)

Le 12 mars 2011, le porte-parole du gouvernement rend visite à Mme **Simone Gbagbo** à la résidence présidentielle. Ce soir-là, le président du FPI, Affi N'Guéssan, et le Premier ministre, Aké Ngbo (phon.), avec le ministre des Finances, le ministre de l'Intérieur et les ministres de la Défense, ont également eu une réunion avec **Mme Gbagbo**. (Me MacDonald, 29 janvier, p. 27)

Les actes de Simone Gbagbo sont inscrits dans la thèse du maintien de Laurent Gbagbo au pouvoir. Son nom est considéré comme un argument par la preuve de la volonté de Laurent Gbagbo de se maintenir au pouvoir. Elle est présentée comme un soutien important pour celui-ci.

Elle n'est mentionnée nulle part par la défense. Seule l'accusation l'évoque pour son compte.

### 3. Dogbo Blé

#### ✓ Accusation

Le seul général des FDS qui ait rendu visite ce soir-là à M. Gbagbo, comme vous le devinez peut-être, était M. **Dogbo Blé**, le général **Dogbo Blé**, le commandant de la Garde républicaine. (Me MacDonald, 29 janvier, p. 8)

Le nom de Dogbo Blé est mentionné de ce seul extrait. Mais, il est chargé de connotation négative chez les adversaires de Laurent Gbagbo. Il est considéré comme l'un des fidèles de Laurent Gbagbo. Son nom dans le procès vise à consolider le maintien de Laurent Gbagbo au pouvoir. Cette consolidation prend appui sur son grade et le poste qu'il occupait au sein des forces de défense.

### 4. Blé Goudé

Blé Goudé comparait au même titre que Laurent Gbagbo. Il est perçu comme un actant spécial dû à ses actions politiques aux côtés de Laurent Gbagbo. La récurrente citation de son nom par l'accusation prouve son importance dans le processus judiciaire en cours.

✓ Accusation

La RTI était le vecteur principal par le truchement duquel M. **Blé Goudé** a mobilisé les 8 jeunes, a annoncé ses ordres et a donné ses consignes aux jeunes. (Me MacDonald, 29 janvier, p. 2)

Deuxièmement, ce même après-midi, M. **Blé Goudé** a présidé une réunion des dirigeants de la jeunesse à l'hôtel de ville à Cocody, conjointement avec d'autres dirigeants de jeunes. (Me MacDonald, 29 janvier, p. 2)

Troisièmement, ce même soir, la RTI a diffusé, lors de son bulletin d'information de 20 heures, un entretien avec M. **Blé Goudé** qui a déclaré qu'il resterait actif dans son rôle de général de la rue. (Me MacDonald, 29 janvier, p. 3)

Cinquièmement, l'après-midi du 15 décembre, M. **Blé Goudé** prononce un discours à Treichville, et il répète le même message agressif contre les 3 pro-Ouattara et contre l'Onuci. (Me MacDonald, 29 janvier, p. 4)

M. **Blé Goudé** a essayé de s'absoudre de la responsabilité pour la violence qui s'est ensuivie, en disant qu'il allait déloger Soro et Ouattara à mains nues. (Me MacDonald, 29 janvier, p. 4)

M. **Blé Goudé** organisait toute une série de rassemblements en appui à M. Gbagbo. À partir de ce moment-là, après cet incident, dans les deux semaines qui ont suivi, les rassemblements ont eu lieu presque chaque jour, nous en avons les images et on vous montrera les images de ces rassemblements. (Me MacDonald, 29 janvier, p. 9)

Le 29 décembre, M. **Blé Goudé** lance un appel à la jeunesse et aux jeunes pour qu'ils envahissent l'hôtel... Golf Hotel à mains nues et afin d'en déloger Soro et tous ceux qui y étaient présents. (Me MacDonald, 29 janvier, p. 13)

Encore une fois, **Blé Goudé** fait preuve, là, de tout le poids qu'il a sur ces jeunes. (Me MacDonald, 29 janvier, p. 14)

M. **Blé Goudé** a immédiatement réagi en organisant une tournée d'Abidjan qui a duré une semaine, afin de mobiliser les jeunes contre la nomination de M. Compaoré dans ce panel. (Me MacDonald, 29 janvier, p. 17)

En plus d'être accusé de responsable des crimes commis en Côte d'Ivoire, par l'accusation, Blé Goudé est également cité comme constituant des éléments de preuve de la responsabilité de Laurent Gbagbo. Il est cité 79 fois par l'accusation. À chaque fois que son nom est convoqué par celle-ci, il lui est rattaché des actions peu gratifiantes. Les innombrables verbes d'action qui suivent son nom, font de lui une personne en perpétuelle action : « a mobilisé, a présidé, a déclaré, prononce un discours, a essayé de s'absoudre, organisait, lance un appel, a immédiatement réagi, etc. ». Toutes ces actions sont considérées comme attentatoires à la quiétude sociale.

## Quand nommer le protagoniste devient une stratégie argumentative : l'exemple du procès de Laurent Gbagbo à la Cour pénale internationale

---

### 5. Philippe Mangou

Le chef d'État-Major est ici cité comme un argument par la preuve de l'obstination présumée de Laurent Gbagbo de se maintenir au pouvoir.

#### ✓ Accusation

Il a également mis en garde — et je cite : (intervention en français) 21  
« **Philippe Mangou**, chef d'état-major des armées, et l'ensemble des Forces de 22 Défense et de Sécurité de Côte d'Ivoire, tiennent M. Choi pour responsable des 23 conséquences imprévisibles qui pourraient résulter de ces actions projetées. » (Me MacDonald, 29 janvier, p. 3)

Et puis, en dernier lieu, le soir du 15 décembre, M. Gbagbo rencontre le chef d'état-major de l'armée, M. **Philippe Mangou**, le chef de la gendarmerie, M. Kassaraté, et le chef de la police, M. Mbiya. (Me MacDonald, 29 janvier, pp. 4-5)

Et par exemple, le jour suivant, le 12 janvier 2011, la Cema, **Philippe Mangou** annonce à la télévision d'État que les attaques armées contre les FDS étaient — et je signe... et je cite — « presque des actes de guerre ». (Me MacDonald, 29 janvier, p. 14)

Par exemple, le 20 janvier, M. Blé Goudé et d'autres jeunes ou leaders de jeunes ont rencontré le chef d'état-major, M. **Mangou**, et les autres généraux des FDS. (Me MacDonald, 29 janvier, p. 15)

À la fin de cette réunion, le général **Mangou** s'adresse à la presse, flanqué de Blé Goudé et de ses généraux. Il déclare : « Les FDS sont prêtes à se... à se battre, prêtes à mourir pour défendre les institutions de la République. » (Me MacDonald, 29 janvier, p. 16)

Le nom de Philippe Mangou, contrairement à celui de Blé Goudé, est utilisé comme un argument servant d'ouverture à des arguments d'accusation. Sa responsabilité est engagée avec flexibilité. Il n'est pas mis en action. Cette stratégie d'atténuation tire sa source dans le fait que le concerné a fait allégeance au nouveau pouvoir d'Abidjan, qui a donné son accord pour la poursuite des accusés. Ayant joué un rôle important dans le dispositif sécuritaire de la Côte d'Ivoire sous Laurent Gbagbo, son nom ne peut ne pas être cité, en raison du fait qu'il y a eu une guerre. Cependant, Philippe Mangou devient une sorte d'embarillage argumentatif pour insérer une action du camp Laurent Gbagbo.

#### ✓ Défense

Le Procureur affirme d'un côté que certaines personnes faisaient partie de la structure officielle, comme Émile Guiriéoulou, ministre de l'Intérieur, Alain Dogou, ministre de la Défense, **Philippe Mangou**, état-major des armées, [...] faisaient partie de l'entourage immédiat,

pour vous affirmer cinq minutes après qu'une structure parallèle avait été mise en place pour les contourner. (Me Jacobs, 1<sup>er</sup> février, p. 67)

La défense ne mentionne son nom qu'une seule fois. Ici également, Philippe Mangou est presque présenté comme un embrayage argumentatif dans les actions menées. Il s'agit de contredire l'accusation sur la notion de « structure parallèle » pour la simple raison que Philippe Mangou, de par sa fonction, faisait partie de la « structure officielle ». La convocation de son nom est un soutien à sa thèse sans réellement l'engager.

## 6. Soro Guillaume

Depuis la tentative de coup d'État militaire du 19 septembre 2002, Soro Guillaume finit par être un acteur important de la scène politique ivoirienne. En 2010, alors qu'une controverse éclate sur les résultats du deuxième tour de l'élection présidentielle du 28 novembre, il reconnaît Alassane Ouattara comme vainqueur des élections présidentielles, et est reconduit dans ses fonctions de premier ministre. Il s'agit comme dans la suite logique de sous-point d'observer l'utilisation de son nom par les orateurs.

### ✓ Défense

De son élection à sa chute, pas un gouvernement qui n'ait compté des ministres de l'opposition politique, et même des ministres issus de la rébellion armée à partir de mars 2003. Par exemple, l'une des figures les plus importantes de la rébellion, **Guillaume Soro**, a été nommé Premier ministre en 2007. (Me Altit, 1<sup>er</sup> février, p. 4)

Le Président Gbagbo ira jusqu'à nommer au gouvernement, à partir de mars 2003, 17 des rebelles, au premier rang desquels le chef de la rébellion, **Guillaume Soro**. (Me Naouri, 1<sup>er</sup> février, p. 19)

Le 15 décembre 2010... « **Guillaume Soro**, qui était le Premier ministre de Laurent Gbagbo jusqu'aux élections, puis est devenu celui d'Alassane Ouattara après les élections, appelle de l'hôtel du Golf devant les mercenaires de son chef de guerre Wattao à une marche insurrectionnelle afin de se saisir de la Radio Télévision ivoirienne. Il précise le faire à la demande d'Alassane Ouattara. » (Me Naouri, 1<sup>er</sup> février, p. 24)

Son nom est utilisé comme un argument de soutien à la légitimité de magnanimité de Laurent Gbagbo. Le fait de l'avoir accepté dans le gouvernement malgré son statut de rebelle, fait de Laurent Gbagbo, selon sa défense, une personne de paix.

Soro Guillaume n'est pas cité par l'accusation, en raison de sa place dans le gouvernement de Alassane Ouattara.

La citation de son nom nous permet de voir de plus près celle de ses collaborateurs. Analysons les extraits ci-contre :

## Quand nommer le protagoniste devient une stratégie argumentative : l'exemple du procès de Laurent Gbagbo à la Cour pénale internationale

---

### 7. Issiaka Ouattara dit Wattao

#### ✓ Défense

**Wattao**, que nous avons vu haranguer des soldats à l'hôtel du Golf le 15 décembre 2010 avant la marche insurrectionnelle vers la RTI, était impliqué dans de très nombreux trafics, notamment de cacao. Il est soupçonné par 4 International Crisis Group d'avoir déstabilisé le processus de paix à multiples reprises et d'être responsable d'un massacre qui a eu lieu à Bouaké en 2007. En 2009, l'équipe d'observateurs militaires de l'Onusi relevait que son unité — à **Wattao** —, appelée « Anaconda » (phon.), disposait de mitrailleuses lourdes, en violation de l'embargo sur les armes imposées par le Conseil de sécurité des Nations Unies. Il est aujourd'hui commandant de la Garde républicaine d'Alassane Ouattara. (Me Naouri, 1<sup>er</sup> février, p. 45)

Issiaka Ouattara, connu sous le pseudonyme Wattao, fait partie des soldats qui ont rejoint Guillaume Soro dans la rébellion. Il est cité par la défense comme, non seulement, un élément à décharge, mais aussi comme un élément à charge contre l'accusation. Faisant partie des forces pro-Ouattara, il est présenté comme une personne violente et hors-la-loi.

### 8. Koné Zakaria

#### ✓ Défense

Un mot sur **Zaccaria Koné**. Il était à la tête d'une unité de 1 500 dozo appelés les « guerriers de la lumière », qui ont combattu avec les Forces nouvelles. Les Dozo... les Dozo, ce sont les mêmes que les Kamajor qui ont commis des crimes atroces en Sierra Leone. **Koné Zaccaria** est connu pour être au cœur de nombreux trafics, notamment de diamants, dans le... dans le Nord du pays. En 2010, il a été nommé par Alassane Ouattara commandant de la police militaire, mais accusé par des organisations de défense des droits de l'homme d'avoir fait torturer et tuer de nombreux civils lorsqu'il dirigeait le camp d'Adjamé après la chute du Président Gbagbo. Il a été muté, fin octobre 2012, chef du bataillon d'artillerie sol-air situé dans le camp militaire d'Akouédo, conservant donc des fonctions le plaçant au cœur du dispositif sécuritaire d'Abidjan. Aujourd'hui, il est soupçonné d'avoir aidé le général Diendéré lors de son putsch au Burkina Faso le 17 septembre 2015. (Me Naouri, 1<sup>er</sup> février, p. 46)

Tout comme Issiaka Ouattara, Koné Zakaria est connu comme un guerrier rebelle, qui a toujours combattu Laurent Gbagbo depuis la rébellion. Son appartenance à la confrérie des chasseurs traditionnels dozo lui donne une image peu gratifiante d'un mystérieux combattant.

## 9. Chérif Ousmane

### ✓ Défense

Sherif Ousmane, dit « Papa Guépard », est l'un des Com zone les plus proches d'Alassane Ouattara. « Le nettoyeur », comme l'appellent ses soldats, fait face à une série d'accusations très graves pour sa participation à plusieurs massacres. Sherif Ousmane a participé à l'assaut final sur Abidjan en mars et avril 2011, et ses hommes ont notamment conquis Yopougon au prix d'exécutions sommaires. Le 3 août 2011, Alassane Ouattara le promeut au rang de commandant en second du Groupe de sécurité de la présidence de la République. (Me Naouri, 1<sup>er</sup> février, p. 45)

Comme les combattants précédemment cités, le nom de Cherif Ousmane rappelle la rébellion avec ses conséquences. Il a aussi combattu pour l'avènement de Alassane Ouattara au pouvoir.

## 10. Ousmane Coulibaly

### ✓ Défense

**Ousmane Coulibaly** — nous en avons parlé —, dit « Ben Laden », dont les liens étroits avec Charles Taylor et les mercenaires libériens avaient été relevés par Human Rights Watch. Il était le commandant de l'ancien camp de la BAE à Yopougon jusqu'à la fin du mois de septembre 2012. Il y a torturé et fait procéder à des... des arrestations arbitraires généralisées. (Me Naouri, 1<sup>er</sup> février, p. 46)

Ousmane Coulibaly, connu sous le pseudonyme de Ben Laden, à travers ses actes antérieurs à l'avènement de Alassane Ouattara, est perçu comme un soldat à craindre. Il est convoqué dans ce procès par la défense comme élément à charge.

## 11. Kouakou Martin Fofié

### ✓ Défense

Un mot sur **Kouakou Martin Fofié**, qui sera en 2011 le geôlier du Président Gbagbo. **Martin Fofié** aurait fait tuer en 2004, selon l'ONU, au moins 99 personnes, pour la plupart asphyxiées après plusieurs jours de détention dans des containers scellés, sans eau ni nourriture. Depuis 2006, il est sous sanction des... du Conseil de sécurité des Nations Unies puisque les forces sous son commandement ont commis des crimes abominables tels que l'enrôlement d'enfants, des viols, des exécutions extrajudiciaires. En 2006, il est sous sanction du Conseil de sécurité des Nations Unies, et

## **Quand nommer le protagoniste devient une stratégie argumentative : l'exemple du procès de Laurent Gbagbo à la Cour pénale internationale**

---

en 2011, c'est à lui qu'on confie le Président Gbagbo. Ce sont ces hommes qui contrôlent le Nord et mènent pendant 10 ans des opérations d'envergure pour tenter de se saisir du pouvoir. Ce sont ces hommes qui ont porté Alassane Ouattara au pouvoir et ce sont ces hommes qui sont aujourd'hui au pouvoir à Abidjan. (Me Naouri, 1<sup>er</sup> février, p. 47)

Il n'a pas une heureuse réputation. Et la défense utilise son rapprochement du camp Alassane Ouattara comme une stratégie argumentative pour défendre l'accusé, et accuser l'accusation.

Les noms convoqués dans ce procès ne sont pas fortuits. Tout est inscrit dans une stratégie argumentative. Les interactants convoquent les noms des proches des personnes engagées dans ce débat avant de les présenter soit négativement soit positivement. Il s'agit de mettre le protagoniste en difficulté.

### **Conclusion**

Les déclarations liminaires des parties en présence au procès de Laurent Gbagbo révèlent plusieurs stratégies argumentatives, dont la stratégie de nommer. Les orateurs, dans un débat judiciaire, nomment leurs adversaires en rapport avec des postures politiques décriées, ou en rapport avec la commission des faits négatifs. Ce procédé tend à greffer une image dévalorisante attribuée à chaque personnalité nommée, qu'elle soit politique ou militaire. Malgré leur opposition sur la conception des réalités qui ont entraîné ce procès, la défense et l'accusation adoptent les mêmes stratégies avec pour visée argumentative de s'accuser mutuellement. Chaque protagoniste nommé renvoie à une réalité négative qui lui est attribuée à tort ou à raison. Il suffit de prononcer, par exemple, le nom de Simone Gbagbo ou de Soro Guillaume pour comprendre la dialectique du champ politique. Les noms de Dogbo Blé ou de Chérif Ousmane participent de la construction d'images négatives des personnes en armes. En tout dans ce procès, quand nommer, c'est accuser.

### **Références bibliographiques**

André Damien et Henri Ade, 2006, *Règles de la Profession d'Avocats*, Dalloz.

Créange Pascal, *Introduction à l'art de la plaidoirie*, 4e édition, Paris : Lextenso éditions, 2019

- Kerbrat-Orecchioni Catherine, 2017, *Les débats de l'entre-deux-tours des élections présidentielles françaises. Constantes et évolutions d'un genre*, Paris, L'Harmattan.
- Pascal CRÉHANGE, 2019, *Introduction à l'art de la plaidoirie*, 4<sup>e</sup> édition, Paris : Lextenso éditions.
- Sidibé Ousmane & Koffi Affoué Josée Cybèle, 2019, « Le pathos comme Stratégie de plaidoirie : l'exemple du discours liminaire de *Blé Goudé* et ses avocats à la Cour pénale internationale », *Paradigmes* 2019/7.

### Corpus

- Jeudi, 18 janvier 2016, présentation des parties en présence, lecture des charges et début du réquisitoire, disponible sur : ICC-02/11-01/15-T-9-FRA ET WT 28-01-2016 1/87 SZ T. Référence : ICC-02/11-01/15.
- Vendredi, 29 janvier, la suite du réquisitoire, disponible sur : ICC-02/11-01/15-T-10-FRA ET WT 29-01-2016 1/62 SZ T. Référence : ICC-02/11-01/15.
- Lundi, 1<sup>er</sup> février, la plaidoirie de la défense de Laurent Gbagbo. Disponible sur ICC-02/11-01/15-T-11-FRA ET WT 01-02-2016 1/75 NB T. Référence : ICC-02/11-01/15.